

Annexe 1 - Tableau de bord de suivi du SAGE - mise à jour 2017

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
GESTION QUANTITATIVE - Eau salée souterraine					
ESS.1- Poursuivre et améliorer le suivi des ressources et de leur exploitation					
ESS.2- Préserver les ressources en eau salée souterraine					
1	Nombre de jours de dépassement de la cote d'alerte du protocole de gestion pour la nappe d'eau salée souterraine de Noirmoutier	2014 : 34 jours	2015 : 78 jours	2016 : 28 jours	/
2	Volumes annuels prélevés en eau salée souterraine sur l'île de Noirmoutier et évolution	2014 : 6 660 000 m3, - 0,4% par rapport à 2013	2015 : 6 400 000 m3, - 4% par rapport à 2014	2016 : 5 650 000 m3, - 12% par rapport à 2015	Ne pas dépasser 11,3 millions m3/an
3	Volumes annuels prélevés en eau salée souterraine sur le polder du Dain et évolution	2015 : 1 800 000 m3, + 13% par rapport à 2014	2016 : 1 900 000 m3, + 6% par rapport à 2015	2017 : 2 400 000 m3, + 26% par rapport à 2016	Mettre en place un suivi
4	Evolution de la qualité de l'eau salée souterraine sur l'île de Noirmoutier	2014 : relative stabilité	2015 : relative stabilité	2017 : relative stabilité, légère tendance à la hausse de la température	/
5	Evolution de la qualité de l'eau salée souterraine sur le polder du Dain	2014 : relative stabilité	2015 : relative stabilité	2017 : relative stabilité	/
GESTION QUANTITATIVE - Eau douce superficielle et souterraine					
ED.1- Limiter la concurrence entre les prélèvements d'eau pour l'usage alimentation en eau potable et pour les autres usages					
ED.2- Développer les économies d'eau potable					
ED.3- Améliorer la gestion quantitative de l'eau douce du milieu					
6	Volumes annuels prélevés dans l'aire d'alimentation de la nappe de Machecoul pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	2013 : 2 541 200 m3/an (eau de surface + eau souterraine), + 14% par rapport à 2012	2014 : 2 089 200 m3/an (eau de surface + eau souterraine), -18 % par rapport à 2013	2015 : 2 715 419 m3/an (eau de surface + eau souterraine), + 30% par rapport à 2014	Pas d'augmentation du volume autorisé ou déclaré
7	Volumes annuels prélevés en eau souterraine dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	2013 : 6 000 m3/an, - 66% par rapport à 2012	2014 : 6 700 m3/an, + 12% par rapport à 2013	2015 : 12 340 m3/an, + 84 % par rapport à 2014	Pas d'augmentation du volume autorisé ou déclaré
8	Volumes annuels prélevés en eau superficielle dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	2013 : 38 200 m3/an, + 78% par rapport à 2012	2014 : 58 700 m3/an, + 54% par rapport à 2013 (dont un point nouveau)	2015 : 64 127 m3/an, + 9% par rapport à 2014	Ne pas dépasser 240 000 m3/an
9	Volumes annuels consommés pour l'alimentation en eau potable sur le territoire	2014 : 8 708 319 m3/an (39 communes), - 4,8% par rapport à 2013	2015 : 9 397 459 m3/an (39 communes), + 7,9% par rapport à 2014	2016 : pas d'info pour la Vendée En Loire-Atlantique : 3 073 033 m3/an (14 communes), - 11 % par rapport à 2015	/
10	Définition des seuils d'alerte et de crise pour la gestion de l'eau dans le milieu	2015 : non réalisé	2016 : non réalisé mais programmé pour 2017 pour le Falleron amont	2017 : réflexion en cours pour le Falleron amont	/
INONDATIONS - SUBMERSIONS MARINES					
IS.1 - Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation par débordement de cours d'eau et par submersion marine					
IS.2- Prévenir le risque inondation					
IS.3- Promouvoir une gestion intégrée du risque inondation à l'échelle du bassin versant					
11	Amélioration de la culture du risque inondation sur les communes soumises à ce risque	2015 : 16 communes ont approuvé un PCS / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM) + 2 en cours d'élaboration			/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
12	Inventaires des repères de crues	8 communes ont mis en place des repères de crues-submersions marines (dans le cadre des PAPI) / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM)			24/24 dans un délai de 2 ans à compter de la publication du SAGE --> 2016
13	Proportion de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	39/39 dans un délai de 4 ans à compter de la publication du SAGE
14	Avancement de l'inventaire des éléments bocagers	2015 : non commencé	2016 : non commencé	2017 : non commencé	Validation CCTP dans un délai de 2 ans à compter de la publication du SAGE --> 2016
QUALITE DES EAUX - Nutriments et oxygène dissous					
QENO.1 - Mettre en place le périmètre de protection des captages d'eau potable et mener à bien la démarche « captage prioritaire Grenelle » pour la nappe de Machecoul					
QENO.2- Limiter l'impact des assainissements collectifs					
QENO.3- Limiter l'impact des assainissements non collectifs					
QENO.4 - Réduire les apports agricoles					
QENO.5 - Réduire les transferts et améliorer l'autoépuration des eaux					
15	Approbation du périmètre de protection des captages de Machecoul	2015 : non	2016 : non	2017 : non	Dans un délai de 3 ans à compter de la publication du SAGE -> 2017
16	Avancement de la démarche Grenelle sur les captages de Machecoul	2015 : Etape 5) Programme d'actions validé par le comité de pilotage, en attente d'une organisation opérationnelle pour la mise en œuvre	2016 : Etape 5) Programme d'actions validé par le comité de pilotage, en avril 2015. Pilotage de la démarche repris par la commune de Machecoul-Saint-Même en novembre 2016	2017 : Etape 5) Mise en œuvre du programme d'actions commencée en 2017	/
17	Qualité de l'eau pour le paramètre nitrates en eau superficielle et évolution	2012-2014 (Percentile 90) : 20 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 23 points de prélèvements analysés (soit 87 % des points)	2013-2015 (Percentile 90) : 23 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 25 points de prélèvements analysés (soit 92 % des points)	2014-2016 (Percentile 90) : 21 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 23 points de prélèvements analysés (soit 91 % des points)	* Eaux superficielles : tendre vers < 30 mg/l (Percentile 90)
18	Qualité de l'eau pour le paramètre nitrates en eau souterraine et évolution	2012-2014 : 73 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 79 prélèvements analysés, en 12 points différents (soit 92 % des prélèvements)	2013-2015 : 100 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 106 prélèvements analysés, en 11 points différents (soit 94 % des prélèvements)	2014-2016 : 96 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 105 prélèvements analysés, en 11 points différents (soit 91 % des prélèvements)	* Eaux souterraines : tendre vers < 50 mg/l (Percentile 90)
19	Qualité de l'eau pour le paramètre phosphore total en eau superficielle et évolution	2012-2014 (Percentile 90) : Aucun point de prélèvement ne répond à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 0 % des points)	2013-2015 (Percentile 90) : 1 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 15 points de prélèvements analysés (soit 7 % des points)	2014-2016 (Percentile 90) : 2 points de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 16 points de prélèvements analysés (soit 12 % des points)	* Eaux superficielles : tendre vers < 0,2 mg/l (Percentile 90)

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
20	Qualité de l'eau pour le paramètre oxygène dissous en eau superficielle et évolution	2012-2014 (Percentile 90) : Aucun point de prélèvement ne répond à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 0 % des points)	2013-2015 (Percentile 90) : 1 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 15 points de prélèvements analysés (soit 7% des points)	2014-2016 (Percentile 90) : 1 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 19 points de prélèvements analysés (soit 5% des points)	* Eaux superficielles : tendre vers > 6 mg/l (Percentile 90)
21	Proportion de communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement	2015 : 26 communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement de - de 10 ans / 39 communes du SAGE			39/39 dans un délai de 4 ans à compter de la publication du SAGE
22	Proportion d'équivalents-habitants en assainissement collectif respectant les objectifs du SAGE <u>(STEP avec rejet en eau superficielle)</u>	2014 : 190 374 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 229 238 équivalents-habitants en assainissement collectif <u>avec rejet en eau superficielle (soit 83% des EH)</u> , - 2% par rapport à 2013	2015 : 218 921 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 243 704 équivalents-habitants en assainissement collectif <u>avec rejet en eau superficielle (soit 90 % des EH)</u>	2016 : 154 482 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 225 162 équivalents-habitants en assainissement collectif <u>avec rejet en eau superficielle (soit 69 % des EH)</u>	/
23	Proportion d'installations ANC conformes	2014 (en majorité) : 8 804 installations ANC non conformes / 15 545 installations ANC au total (soit 57 % non conformes)	Données 2015 ou 2017 : 8174 installations ANC non conformes / 15 508 installations ANC au total (soit 53 % d'installations non conformes)	Données 2015, 2016 ou 2017 : 8385 installations ANC non conformes / 15 769 installations ANC au total (soit 53 % d'installations non conformes)	/
24	Opérations de communication/conseil réalisées sur le territoire à destination des agriculteurs	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées		/
QUALITE DES EAUX - Phytosanitaires					
QEP.1 - Améliorer la connaissance sur l'usage des produits phytosanitaires					
QEP.2- Limiter les usages non agricoles					
QEP.3- Limiter les usages agricoles					
QEP.4- Limiter les transferts					
25	Qualité de l'eau pour le paramètre phytosanitaires en eau superficielle et évolution	2012-2014 : 97 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 164 prélèvements analysés en 8 points de suivi (soit 59 % des prélèvements MAIS il existe de grandes variations géographiques)	2013-2015 : 106 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 186 prélèvements analysés en 9 points de suivi (soit 57 % des prélèvements MAIS il existe de grandes variations géographiques)	2014-2016 : 129 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 206 prélèvements analysés en 11 points de suivi (soit 63 % des prélèvements MAIS il existe de grandes variations géographiques)	Somme des phytosanitaires < 1µg/l
26	Qualité de l'eau pour le paramètre phytosanitaires en eau souterraine et évolution	2012-2014 : 66 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 66 prélèvements analysés, en 9 points différents (soit 100 % des prélèvements)	2013-2015 : 63 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 63 prélèvements analysés, en 9 points différents (soit 100 % des prélèvements)	2014-2016 : 63 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 64 prélèvements analysés, en 9 points différents (soit 98 % des prélèvements)	Somme des phytosanitaires < 1µg/l
27	Proportion de communes engagées dans la mise en oeuvre d'un plan de désherbage	2015 : 27 communes ont réalisé ou sont en train de réaliser un plan de désherbage / 39 communes du SAGE MAIS d'autres communes ont réduit leurs consommations en phytosanitaires sans formaliser la démarche			39/39 d'ici 2017

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
28	Proportion de communes ayant signé la charte d'engagement de réduction de l'utilisation des phytosanitaires de la CREPEPP	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	/
29	Evolution des achats de phytosanitaires sur le territoire	2015 : exploitation de la base de données régionale + questionnaire collectivités --> à venir	2015 : *Quantité de glyphosate utilisée pour l'entretien des espaces communaux de 32 communes (dont 2 hors SAGE) = 152 kg *Exploitation de la base de données régionale -> à venir	2016 : *Quantité de glyphosate utilisée pour l'entretien des espaces communaux de 31 communes (dont 2 hors SAGE) = 140 kg *Exploitation de la base de données régionale -> à venir	/
30	Opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	/
31	Proportion de jardineries, paysagistes du territoire ayant signé une charte d'engagement relative à la réduction des phytosanitaires	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	/
QUALITE DES EAUX - Bactériologie et micropolluants					
QEBM.1- Améliorer la connaissance					
QEBM.2- Limiter les apports urbains					
QEBM.3 – Améliorer la gestion des pollutions portuaires et l'utilisation des équipements du littoral					
32	Profils de vulnérabilité des sites de baignade et des sites conchylicoles	2015 : étude lancée, à l'échelle de l'ensemble du bassin versant	2016 : étude à l'échelle de l'ensemble du bassin versant : achevée en juillet 2016	Etude à l'échelle de l'ensemble du bassin versant : achevée en juillet 2016	/
33	Nombre de plans de gestion des dragages des ports réalisés	2015 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	2016 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	2017 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	/
QUALITE DES MILIEUX - Cours d'eau du bocage					
QM-CE.1 - Améliorer la connaissance des cours d'eau					
QM-CE.2 - Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau					
QM-CE.3 - Lutter contre les espèces invasives					
34	Nombre d'ouvrages hydrauliques adaptés, manœuvrés ou supprimés pour la continuité écologique	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	/
35	Linéaire de cours d'eau bocagers restaurés	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
36	Qualité des milieux aquatiques (indices biologiques)	2012-2014: * Indice Biologique Diatomées : 1 très bonne, 1 bonne, 15 moyennes et 3 médiocres / 20 analyses * Indice Biologique Invertébrés (équival. IBGN) : 1 très bonne, 4 bonnes, 7 moyennes, 4 médiocres, 2 mauvaises / 18 analyses * Indice Poisson Rivière : 1 bonne, 2 moyennes, 12 médiocres, 4 mauvaises / 19 analyses		2012-2015: * Indice Biologique Diatomées : 1 très bonne, 1 bonne, 19 moyennes et 3 médiocres / 24 analyses * Indice Biologique Invertébrés (équival. IBGN) : 1 très bonne, 8 bonnes, 7 moyennes, 4 médiocres, 2 mauvaises / 22 analyses * Indice Poisson Rivière : 1 bonne, 2 moyennes, 16 médiocres, 4 mauvaises / 23 analyses	/
QUALITE DES MILIEUX - Zones humides					
QM-ZH.1 – Préserver, restaurer et gérer les zones humides (hors marais)					
QM-ZH.2 – Encadrer les projets portant atteinte aux zones humides					
QM-ZH.3 - Renforcer les opérations de communication sur les zones humides					
37	Surface de zones humides bocagères impactées négativement par des projets (remblai, imperméabilisation, ...)	2015 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 7 500 m ² (dont 5900 m ² en Vendée)	2016 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 12 800 m ² (dont 8400 m ² en Loire-Atlantique)	2017 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 7 000 m ² (tout en Loire-Atlantique)	/
38	Intégration des principes définis par le SAGE en matière de compensation à l'atteinte aux zones humides	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 3	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 3	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 4	/
39	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles (actions volontaires, hors mesures compensatoires)	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	/
40	Actions de sensibilisation à la préservation des zones humides	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	/
QUALITE DES MILIEUX - Têtes de bassin versant					
QM-TB.1 - Améliorer la connaissance sur les têtes de bassin versant					
QM-TB.2 - Gérer et préserver les têtes de bassin versant					
QM-TB.3 - Informer et sensibiliser sur les têtes de bassin versant					
41	Avancement de la démarche d'identification des têtes de bassin versant	2015 : non commencé	2016 : non commencé	2017 : non commencé	/
42	Actions de sensibilisation à la préservation des têtes de BV	2015 : aucune	2016 : aucune	2017 : aucune	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
QUALITE DES MILIEUX - Marais rétro-littoraux					
QM-M.1 - Organiser la réflexion autour des sujets spécifiques aux marais rétro-littoraux					
QM-M.2 - Assurer une gestion cohérente des marais rétro-littoraux					
QM-M.3 - Entretien du réseau hydraulique et gérer l'eau					
QM-M.4 - Restaurer la continuité écologique des canaux du marais					
QM-M.5 - Lutter contre les espèces invasives					
QM-M.6 - Préserver et gérer les parcelles de marais					
43	Qualité des milieux aquatiques (indices biologiques)	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> quand il y aura un référentiel (travail du Forum des Marais Atlantiques en cours)	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> quand il y aura un référentiel (travail du Forum des Marais Atlantiques en cours)	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> quand il y aura un référentiel (travail du Forum des Marais Atlantiques en cours)	/
44	Surface de marais impactés négativement par des projets (remblai, imperméabilisation, ...)	2015 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 31 100 m² (tout en Vendée)	2016 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 0 m²	2017 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 15 800 m² (tout en Vendée) , dont 9800 m ² correspondant à la régularisation d'un ancien impact, et sans compter l'impact non encore connu précisément de la ligne électrique du parc éolien en mer	/
45	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles (actions volontaires, hors mesures compensatoires)	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	/
46	Etat de la colonisation du réseau hydraulique par la jussie	2015 - Partie Vendéenne : 526 km de réseau colonisés et 49 ha de plans d'eau dans le marais breton, 1,5 km de réseau colonisé à l'amont du marais (Challans, la Garnache). En 2015, 180 m ³ de jussie ont été arrachés sur 191 km de réseau. 2015 - Partie Loire-Atlantique : la jussie était présente sur 26,5 km de réseau hydraulique dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal de Haute Perche, étang du Val Saint Martin et ses rus, ruisseaux du Pin et de la Rinais et réseau secondaire). La jussie a été arrachée sur 12,25 km de réseau. Sur le secteur du SAH, 74 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie.	2016 - Partie Vendéenne : 588 km de réseau colonisés et 57 ha de plans d'eau dans le marais breton, 0,6 km de réseau colonisé à l'amont du marais (Challans, la Garnache). En 2016, 113 m ³ de jussie ont été arrachés sur 176,5 km de réseau. 2016 - Partie Loire-Atlantique : la jussie était présente sur 29,7 km de réseau hydraulique dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal de Haute Perche, étang du Val Saint Martin et ses rus, ruisseaux du Pin et de la Rinais et réseau secondaire). La jussie a été arrachée sur 8,6 km de réseau. Sur le secteur du SAH, 69 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie (manuel ou mécanique).	2017 - Partie Vendéenne : pas de mise à jour de l'état de la colonisation En 2017, 112 m ³ de jussie ont été arrachés sur 136 km de réseau. 2017 - Partie Loire-Atlantique : la jussie était présente sur 31,2 km de réseau hydraulique dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal de Haute Perche, étang du Val Saint Martin et ses rus, ruisseaux du Pin et de la Rinais et réseau secondaire). La jussie a été arrachée sur 8,1 km de réseau. Sur le secteur du SAH, 42 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie (manuel ou mécanique).	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
47	Linéaire de réseau primaire, secondaire, tertiaire restauré	2015 : 168 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (dont 77 km dans le cadre de la MAE fossés) 1,7 km de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	2016 : 136 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (dont MAE fossés : 54 km) 40 m de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	2017 : 6 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (hors MAE fossés : info à venir) 3,7 km de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	/
48	Actions de sensibilisation au problème des espèces invasives	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives Et/ou nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives Et/ou nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives Et/ou nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	/
49	Proportion de jardinerias, paysagistes, pépiniéristes du territoire ayant signé une charte d'engagement relative aux espèces invasives	Nombre de jardinerias, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerias, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	Nombre de jardinerias, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerias, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	Nombre de jardinerias, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerias, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	/
50	Nombre de plans de gestion durable des marais réalisés	2015 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	2016 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	2017 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	/
51	Mise à jour ou élaboration de règlements d'eau	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	/
52	Mise en place des protocoles de gestion des prélèvements destinés aux mares de chasse	2015 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	2016 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	2017 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	Dans un délai de 3 ans à compter de la publication du SAGE
COHERENCE ET ORGANISATION					
CO.1- Porter et coordonner la mise en œuvre du SAGE					
CO.2- Suivre la mise en œuvre du SAGE					
CO.3- Animer, communiquer et sensibiliser					
53	Suivi des dossiers instruits au titre de la loi sur l'eau sur le territoire	2015 : * Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 28 * Nombre de dossiers d'autorisation reçus = 5 * Nombre d'avis rendus = 7 (dossiers loi sur l'eau et projets de contrats) * Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 54 % des dossiers, 3.2.3.0 (plans d'eau) = rencontrée dans 35 % des dossiers, 3.3.1.0 (destruction zh) = rencontrée dans 19 % des dossiers	2016 : * Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 29, dont 3 dossiers d'autorisation et une DIG * Nombre d'avis rendus = 1 (dossier loi sur l'eau) * Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 43 % des dossiers, 3.2.3.0 (plans d'eau) = rencontrée dans 17 % des dossiers, 2.1.3.0 (épandage de boues de stations d'épuration), 3.3.1.0 (destruction zh) et 4.1.2.0 (travaux en contact avec le milieu marin) = rencontrées chacune dans 10 % des dossiers	2017 : * Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 38, dont 8 dossiers d'autorisation * Nombre d'avis rendus = 12 (9 dossiers loi sur l'eau dont 2 reçus en 2016, 1 projet de contrat et 2 autres dossiers/projets) * Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 34 % des dossiers, 1.1.1.0 (sondage ou forage) et 1.1.2.0 (prélèvement en eau souterraine) = rencontrées chacune dans 21 % des dossiers, 3.1.2.0 (modif. profil cours d'eau) = rencontrée dans 18 % des dossiers	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
54	Lancement de réflexions concernant l'organisation des maîtrises d'ouvrage locales	2015 : de fait, en lien l'évolution de la réglementation (loi NoTRE, GEMAPI)	2016 : lancement d'une étude sur le sujet par l'ADBVB	2017 : fin de l'étude menée par l'ADBVB	/
55	Animation du SAGE et concertation	2015 : * Nombre de réunions de commissions/ groupe de travail : 4 (comité technique observatoire local de l'eau, mares de chasse, qualité d'eau à Fort Larron, eau salée souterraine) * Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 2 * Nombre de séances plénières de la CLE : 3	2016 : * Nombre de réunions de commissions/ groupe de travail : 3 (comité technique observatoire local de l'eau, qualité d'eau à Fort Larron, eau salée souterraine) * Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 1 * Nombre de séances plénières de la CLE : 1	2017 : * Nombre de réunions de commissions/ groupe de travail : 4 (eau salée souterraine, seuils de gestion pour le Falleron, étude ruissellement sur le BV du Falleron amont) * Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 2 * Nombre de séances plénières de la CLE : 2	/
56	Poursuite des contrats de mise en œuvre du SAGE	* Contrat Territorial 2017-2021 : 2015 = élaboration du futur contrat territorial * Contrat Régional de Bassin Versant 2015-2017 : Coût prévisionnel = 1 405 831 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 500 801 €, pour 24 opérations	* Contrat Territorial 2017-2021 : 2016 = finalisation du projet et dépôt à l'Agence de l'Eau fin 2016 * Contrat Régional de Bassin Versant 2015-2017 : Coût prévisionnel = 1 405 831 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 500 801 €, pour 24 opérations	* Contrat Territorial 2017-2021 : coût prévisionnel ≈ 7,2 millions €, pour 105 actions Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau ≈ 3,9 millions € Subvention prévisionnelle du Conseil Départemental de la Vendée ≈ 1 million € * Contrat Régional de Bassin Versant 2015-2017 : Coût prévisionnel = 1 405 831 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 500 801 €, pour 24 opérations	/